

BOURSE D'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE DE LA VILLE DE SANTES

La ville octroie une aide de 920 € pour passer le permis, en échange de 120 heures de bénévolat effectuées au sein d'un service municipal.

Cette aide s'adresse aux jeunes :

- de 16 à 20 ans
- résidant à Santes

Le dossier est à retirer à la mairie

Pour tout renseignement : emploi@santes.fr - 06 71 71 92 89

<http://www.santes.fr/Actualites/Aide-au-permis-de-conduire>

Mairie de Santes:

8 avenue Albert Bernard

59211 - Santes

<http://www.santes.fr/>